

Compte rendu financier année 1970

Recettes

Cotisations	237 829 52
Bulletins	1 667 00
Recettes brutes de publicité.....	47 750 98
Cours A.P.M.	17 308 00
Statistique et Probabilités.....	9 731 00
Dictionnaire.....	8 963 00
Brochure 1 ^{re} étape.....	12 141 00
Autres publications	4 661 70
Chantiers (Régionale parisienne).....	7 556 00
Souscription Probabilités II.....	4 869 00
Reversements de régionales	883 53
Remboursement régionale Clermont	1 670 70
Intérêts Société générale	8 250 00
Report du 1 ^{er} janvier 1970	323 049 24
	<hr/>
	686 330 67

Dépenses

Publications :	
Bulletin	132 889 00
1 ^{re} étape	6 322 50
Annales Vuibert (+ port).....	58 843 36
Evariste Dupont	2 332 50
Frais de port et de routage	34 332 50
Papeterie (papier, enveloppes, etc.)	10 163 90
T.V.A.	12 508 57
Conférences	11 100 00
Frais de gestion	6 678 51
Réunions, comités, bureaux, commissions ...	28 921 60
Ristourne aux régionales	21 826 26
Avance à régionale Clermont (Journées)	4 000 00
Traitements employés	13 345 06
Sécurité sociale	3 816 73
Remboursements	50 00
Avance à Régionale parisienne	6 634 00
A reporter au 1 ^{er} janvier 1971.....	332 566 15
	<hr/>
	686 330 67

Le solde au 1^{er} janvier 1970 se répartit comme suit :

C.C.P.	118 178 08
Société générale	104 388 07
Placement	110 000 00
	<hr/>
	332 566 15

Commentaires sur les comptes.

1. Cotisations.

Contrairement à ce que nous constatons l'an passé, l'augmentation du nombre de nos adhérents se traduit cette année par une augmentation très sensible de recettes. C'est que le rythme de rentrée des cotisations est désormais fixé. Notre système de recouvrement « à coupon détachable » donne toute satisfaction.

Remarquons que ce compte-rendu financier ne porte pas trace de l'augmentation de la cotisation elle-même, puisqu'il porte sur l'année civile 70, où la cotisation normale était encore de 22 F.

2. Autres recettes.

Un compte précis des chèques réimputés a été tenu cette année. Le poste « compléments » a donc complètement disparu. Cela ne signifie pas, objectivement, une diminution de recettes.

En revanche, comme prévu, les recettes sur ventes de publications ont regressé. Disons tout de suite que les projets actuels laissent espérer un progrès dans nos publications (dont le seul mérite n'est pas d'être lucratives).

3. Dépenses d'imprimerie.

L'augmentation des salaires, du papier et de notre tirage (le n° 277 a été tiré à 13 500) laissait attendre une augmentation plus importante du coût de notre *Bulletin*. C'est qu'en fait, nous payons cette année 652 pages au lieu de 710 l'an passé.

L'augmentation du coût des « *Annales* » Vuibert traduit mieux la situation réelle.

On peut donc s'attendre, l'an prochain, à voir croître beaucoup le chapitre *Bulletin*.

4. Frais de gestion et de réunion.

Ce chapitre est en nette augmentation et la « dérivée seconde » est inquiétante. Bien que, dans une certaine mesure, on puisse voir là une accélération de notre activité, je crois que quelques mesures d'ascèse s'imposent.

Je propose donc que, dorénavant, les responsables des diverses commissions reçoivent « une enveloppe » annuelle pour leur activité, enveloppe dont le montant serait à fixer par le Comité ou le Bureau. Après quoi, les responsables de commission décideront eux-mêmes des modalités de remboursement des frais de réunion, voire de l'opportunité de ces réunions, compte tenu du fait que d'autres moyens d'action peuvent être parfois plus efficaces et moins onéreux.

5. Aide aux Régionales.

Signalons d'abord que « l'avance à régionale parisienne » ne constitue pas une véritable dépense; elle traduit seulement l'état de nos comptes avec la Régionale parisienne; comptes assez compliqués du fait que l'imprimeur distingue mal l'A.P.M. de la Régionale, cependant que beaucoup de collègues versent au C.C.P. de l'A.P.M. le montant d'un abonnement aux « Chantiers de pédagogie mathématique ». D'ailleurs, cette « avance » est aujourd'hui remboursée et plus de diligence de ma part aurait permis de ne pas en encombrer le compte rendu financier... *Mea culpa*.

Venons-en à l'aide aux régionales à proprement parler. Outre la ristourne, j'ai proposé de servir aux régionales un certain nombre d'abonnements. Je remercie les collègues assez nombreux qui m'ont répondu et m'ont fait des suggestions. Hélas, l'étude de ces suggestions montre que mon offre était des plus téméraires. Il y a trop de divergences, c'est le moins qu'on puisse dire. L'accord semble pourtant se faire pour demander les publications des I.R.E.M.; mais cela ne dépend pas de nous.

Devant cette situation, je propose — et le Bureau est d'accord — de laisser plus d'initiative aux Régionales. Que les Régionales qui sont convaincues de l'intérêt de recevoir à leur siège une publication déterminée s'y abonnent elles-mêmes. La trésorerie nationale paiera, jusqu'à concurrence d'un certain plafond, à fixer par le Comité (et que je proposerai de 250 F par Régionale et par an).

Néanmoins, il est décidé qu'à compter du 1^{er} janvier 1971 les Régionales recevront (à leur siège c'est-à-dire à l'adresse qui figure au bulletin) deux exemplaires de chacune de nos publications (je rappelle qu'elles sont déjà abonnées au *Bulletin*).

Quant aux publications anciennes, il n'est pas possible d'en distribuer systématiquement. Les stocks sont épuisés ou insuffisants. Bornez donc vos demandes aux seules publications dont vous sentez la nécessité... et espérons que nous pourrons y répondre.

En revanche, il suffit aux Régionales de demander, pour les obtenir, du papier à lettre, des enveloppes, et même des étiquettes adressé au nom des membres de la Régionale.

Enfin, ce que j'écrivais l'an dernier tient toujours : « la trésorerie nationale couvrira toute Régionale en difficulté pour une action précise, ayant obtenu l'accord du Bureau ».

6. Appointements.

L'augmentation du nombre des adhérents a conduit à faire aider M^{me} Simon (de l'ex-L.P.N.) par une autre employée, M^{me} Mourlot, avec la participation des deux associations A.P.B.G. et A.P.L.V.

Compte tenu de cette participation, compte tenu aussi de la disparition de notre regretté trésorier administratif M. Ferracci, la dépense restée en 1970 équivalente à ce qu'elle était en 1969.

Mais il faut s'attendre à la voir augmenter sensiblement l'an prochain, en raison de l'augmentation générale des salaires, que nous nous faisons un devoir de suivre.

7. Placement.

Notre placement a augmenté de 10 000 F, dont 8 250 F proviennent des intérêts, que la Société Générale verse d'avance.

Quant au « compte Société Générale », nous l'avons laissé gonfler pour nous permettre l'achat d'un local sans gêne pour la trésorerie « courante ». Vous savez que, au moment où vous lisez ce bulletin, le local est acheté... et le compte Société Générale s'en trouve fortement dégonflé.

Conclusion.

Les craintes que j'exprimais l'an dernier, et qui m'avaient conduit à préconiser un relèvement de la cotisation s'avèrent justifiées. Avec des bulletins dans l'ensemble un peu moins « lourds », nous n'avons augmenté notre « solde au 1^{er} janvier » que de 9 500 F environ et notre placement de 10 000 F. C'est dire que nous avons frôlé la nécessité d'entamer les réserves.

Grâce au relèvement de la cotisation, aux ventes escomptées de publications nouvelles, à la stabilisation des dépenses de réunion, il est raisonnable de penser que nos comptes 71 seront en bon équilibre, malgré l'augmentation continue des dépenses d'imprimerie, des taxes postales et des charges diverses.

Enfin il serait tout à fait indécemment d'achever ce compte rendu financier sans rendre un hommage tout particulier à M. Blondel qui, succédant à M. Ferracci, a réussi à maintenir nos comptes en ordre parfait, cela au prix d'un effort et d'un travail considérables dont nous lui sommes tous profondément reconnaissants.

G.-H. CLOPEAU.

Question 2.

Sur le bulletin de vote, vous aurez à répondre si vous êtes *pour* ou *contre* le rapport du Trésorier ou si vous vous abstenez.